

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1349

présenté par  
M. Mathiasin

-----

**ARTICLE 11 DECIES**

À la première phrase de l'alinéa 18, après le mot :

« énergie »,

insérer les mots :

« , des organisations professionnelles de l'énergie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise, avant tout décret Conseil d'Etat, à intégrer dans les concertations les organisations professionnelles de l'énergie au même titre que les organisations professionnelles agricoles, l'assemblée permanente des chambres d'agriculture et la CRE.

Cet amendement a été inspiré par un producteur d'énergie photovoltaïque.